

RAPPORT ANNUEL

2012



2012 en un coup d'œil :

Membres	101 Communes actionnaires
Personnel Administration et Exploitation	15.40 équivalents plein temps
Quelques déchets en chiffres	- 59'600 tonnes de déchets incinérables, - 6'100 tonnes de boues incinérées
Taxation des déchets	- 7 séances avec les Municipaux - 2 séances avec les boursiers - 3 conférences de presse - 2 séances avec les transporteurs et les recycleurs - 14 conseils communaux - 10 séances d'information à la population - 13 présences en déchetterie et fête villageoise - 500 affiches - 6'000 autocollants - 80'000 ménages ont reçu leur 1 ^{er} sac 17 L - 14 jours Comptoirs (Cossonay et Echallens)
Service-conseil	- 3 audits de déchetterie
Information - Sensibilisation	- Campagne Encombrants - 5 cours, 72 participants pour 40 Communes - 334 animations scolaires
Environnement	- Inscription de la toiture à Swissgrid
Nouvelles Machines	- Pelle à pneu - Broyeur
Chiffres d'affaires (produits)	15'376'305.60 CHF
Bénéfice	23'676.75 CHF

SOMMAIRE

1	Conseil d’administration : passage de témoin pour quatre nouveaux membres	6
2	Taxation des déchets	7
	Une solution régionale	7
	Sites Internet et numéros de téléphone.....	8
3	Communication	9
3.1	Campagne encombrants 2012	9
3.2	Visites du site	11
3.3	Visites proposées par Valorsa	11
3.4	Coup de balai 2012.....	11
3.5	Audit de déchetterie	12
3.6	Services de gobelets réutilisables.....	12
3.7	COSEDEC – Informer Petits et Grands sur les déchets.....	13
3.8	Le Court du jour, RTS.....	14
3.9	Agissons ensemble pour moins de déchets : une campagne cantonale de communication.....	14
4	Exploitation – Filières déchets	15
4.1	Autopsie des poubelles 2012 : que reste-il de recyclable dans les sacs poubelles ?..	15
4.2	Quantités de déchets produites sur le périmètre Ouest	18
4.3	Exploitation et Filières des déchets.....	20
4.4	Déchets spéciaux des ménages (DSM)	20
4.5	Incinérables	21
4.6	Déchets commerciaux	21
4.7	Equarrissage	22
4.8	Boues.....	22
4.9	Bâtiments	22
4.10	Machines	23
4.11	Personnel.....	23
5	Perspectives.....	24
6	Annexes	25



Editorial

Mot du Président

Si une pensée me vient à l'esprit pour boucler cette année 2012, c'est : « Quelqu'un devait le faire, Valorsa l'a fait ». La taxation des déchets est en place sur notre périmètre selon les prescriptions légales fédérales. 2011 fut l'amorce du projet, le temps des décisions politiques, des choix stratégiques. La présentation du projet auprès de nos Communes a eu lieu en fin d'année. Puis 2012, c'est l'action et la mise en œuvre du projet. Si les grandes lignes étaient posées, tous les détails étaient travaillés et analysés juste quelques semaines avant de vous être présentés. Avec clairvoyance : « C'est possible ». Avec motivation : « On y arrivera ». Avec sérieux : « Rien ne sera facile », le tout réalisé sur 18 mois. Les techniciens ont transformé les choix politiques et les décisions juridiques en un modèle de taxation des déchets utile au plus grand nombre. C'était notre devoir. Les députés ont laissé cette tâche aux Communes. Le Conseil d'Etat a estimé que la base légale était suffisante. L'échelon intermédiaire a pris le sujet à sa charge. Il eut été impensable de laisser les 101 Municipalités du périmètre Valorsa avec l'injonction du Tribunal fédéral « Vous devez taxer les déchets » et sans aucune proposition de modèle de taxation. Nous saluerons ici Lausanne Région et son Président, M. Muheim, pour son courage politique en ayant relancé le débat. Les périmètres possédaient la connaissance technique, capitalisée depuis des années. Notre périmètre avait l'expérience des sujets difficiles avec la logistique rail-route mise en place quelques années auparavant. Forte de 101 Communes représentant 185'000 habitants, Valorsa pouvait agir comme moteur dans le centre du Canton, à la suite de notre voisin du Nord, STRID, où la taxe au sac et sa vague blanche avaient déjà passé. Nous avons eu la chance d'avoir un membre du Conseil d'administration, M. Jean-Daniel Luthi qui a pris le sujet à bras le corps. Il a pu agir comme coordinateur Interpérimètres, c'est lui qui a porté le sujet. Alors une fois le concept élaboré, nous sommes allés à votre rencontre pour vous le présenter. Grâce aux liens tissés depuis des années, nous avons pu rassembler un maximum de Municipalités autour de ce projet et la taxe au sac a pris forme. Si depuis fin 2012, les Communes semblent surfer sur la vague blanche et verte, pour Valorsa la situation est plus délicate. Ce projet nous tenait particulièrement à cœur, car les Communes et la région avaient besoin de notre soutien pour une taxation unifiée. Par contre pour notre entreprise, l'impact de la taxe au sac est important et invalidant. Au départ, le périmètre a été sciemment voulu avec une gestion comme une entreprise et non comme une association de Communes. Le département de conseil aux Communes était financé par la marge créée par l'activité commerciale de l'entreprise. Or cette dernière s'amointrit grandement d'une part, avec cette nouvelle gestion des déchets communaux incinérables. Mais aussi d'autre part, car les Communes utilisent Valorsa principalement pour les déchets sans marge rentable, où les filières sont étatisées ou difficiles. Il s'agit maintenant d'un nouveau défi pour Valorsa et ses actionnaires, si nous ne voulons pas nous faire submerger. Nous avons commencé à élaborer quelques pistes qui transparaîtront dans le rapport annuel à la lecture duquel je vous invite.

Au nom du Conseil d'administration
Roger Nicolas, Président

1 Conseil d'administration : passage de témoin pour quatre nouveaux membres

2012, une année d'élections au sein du Conseil d'administration de Valorsa SA. Si 5 membres ont renouvelé leur mandat, 4 nouveaux délégués ont été élus lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 juin à Vufflens-la-Ville.

La société Valorsa remercie les 4 sortants, soit pour le district du Gros-de-Vaud, MM. Jean-Pierre Mouquin et Jean-Marc Decrauzat, M. Frédéric Jomini, du district de Morges, et M. Pierre-Alain Luy du district de l'Ouest lausannois. Ces messieurs ont veillé au développement d'une ancienne usine de compostage des déchets ménagers. Ils en ont fait un centre de tri des déchets performant. Propriété des Communes, le site de Penthaz a toujours été à disposition de ces dernières pour leur assurer des filières efficaces et modernes pour les quelques 100'000 tonnes de déchets produites par les 185'000 habitants du périmètre. Entre économie et environnement, ces membres du Conseil ont su mener cette entreprise en eaux claires. Un grand merci pour leur implication au sein du Conseil d'administration. Les 4 nouveaux délégués sont M. Daniel Bally de Chavannes-près-Renens, M. Philippe Besson de Penthaz, M. Vincent Jacques de Morges et M. Ludovic Peguiron de Bercher. La composition du Conseil d'administration est la suivante :

PRÉSIDENT	M. Roger Nicolas	District de Morges
VICE-PRÉSIDENT	M. Bernard Rochat	District du Nord-Vaudois
MEMBRES	M. Philippe Besson	District du Gros-de-Vaud
	M. Ludovic Peguiron	District du Gros-de-Vaud
	M. Bernard Imfeld	District de Lausanne
	M. Jacques Chapuisat	District de Morges
	M. Vincent Jacques	District de Morges
	M. Daniel Bally	District de l'Ouest lausannois
	M. Jean-Daniel Luthi	District de l'Ouest lausannois
	SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	Mme Corinne Costa



2 Taxation des déchets

La Confédération préconise une taxation directe des déchets depuis 1997 déjà. Si certaines Communes du périmètre se conformaient en partie à cette volonté, en ayant mis en place une taxe à la quantité (au sac ou au poids) ou une taxe forfaitaire, certaines ne finançaient encore les déchets que par les impôts.

L'arrêté du Tribunal fédéral de juillet 2011 concernant le cas de Romanel-sur-Lausanne a bien rappelé les lignes directrices du financement de la gestion des déchets : celui qui produit des déchets paye leur élimination. Celle des déchets urbains doit donc être financée par des taxes à la quantité qui peuvent être couplées d'une taxe forfaitaire. Les Communes ont la liberté de mettre en place le système de financement directe qu'elles souhaitent, taxe au sac ou au poids.

Valorsa, en tant que périmètre de gestion des déchets, est chargée par le Canton d'être au service de ses Communes actionnaires. Dans le contexte de la taxation des déchets, l'objectif du périmètre est le soutien à ses Communes actionnaires pour la mise en place d'un système conforme au droit fédéral et cantonal. Pour ce faire, le Service-conseil de Valorsa est à l'écoute des besoins de ses Communes, indépendamment de la solution envisagée (au sac ou au poids). Il a élaboré des documents de travail pour les Municipaux, participé à des Conseils communaux et généraux, contribué à l'information de la population.

Une solution régionale

Valorsa se devait aussi de proposer une possibilité. Pour cette raison, le périmètre et ses voisins Gedrel SA et Sadec SA se sont unis pour œuvrer à une solution régionale. La taxe au sac s'est imposée comme solution possible pour les trois périmètres. Elle permet d'inciter le citoyen à trier, ainsi que de gommer les problématiques de tourisme des déchets. Et finalement, un sac taxé est plus facile à gérer sur une région avec des centres urbains qu'un système de taxe au poids. Pendant l'année 2012, Valorsa a rencontré les Municipaux à plusieurs reprises et dans différents contextes. Furent organisées des séances d'information sur les principes de taxation et de mise en application, le soutien donné lors des présentations du concept aux Conseils communaux ou généraux, ainsi que de séances d'information à la population, en passant par des moments plus récréatifs lors des comptoirs régionaux, fêtes villageoises et présences en déchetterie. C'était une année intense pour tout le monde, mais agrémenté par le plaisir de la rencontre.



L'information à la population s'est faite par plusieurs canaux. Les médias romands ont largement relayé le sujet du sac taxé, les citoyens ont aussi été informés par une campagne d'affichage « Notre commune introduit la taxe au sac », de nombreuses rencontres avec la population ont été organisées souvent en collaboration entre les Communes et Valorsa. Pour marquer le coup de l'entrée en vigueur du sac blanc et vert, plus de 80'000 ménages du périmètre Valorsa ont reçu leur premier sac taxé. Ces familles pouvaient utiliser le sac adéquat dès le 1^{er} janvier 2013.

Sites Internet et numéros de téléphone

Le concept régional de taxe au sac concerne plus que 400'000 Vaudoises et Vaudois affiliés aux périmètres Gedrel, Sadec et Valorsa. Afin d'aider les Communes dans l'information à leurs citoyens, un site Internet commun aux trois périmètres a été mis sur pied. www.vaud-taxeausac.ch a été lancé en juillet 2012. Pris d'assaut pendant les quelques mois précédents et suivants le 1^{er} janvier 2013, il n'aura plus lieu d'exister dès que la taxe au sac sera entrée dans les mœurs. Par contre, le site Internet www.valorsa.ch sera toujours d'actualité.

Le numéro gratuit 0800 804 806, mis gracieusement à disposition par la Ville de Lausanne, a également été pris d'assaut par les personnes soucieuses de s'informer. Le but était de canaliser les questions de base de la population. Mais la gestion des déchets présente des particularités communales auxquelles les Communes et le périmètre ont dû aussi largement répondre. Le téléphone de Valorsa a donc souvent sonné, non seulement pour les questions de Municipaux, mais aussi de la part des citoyens.

« Une solution pour vos déchets » : un classeur alimenté par de nouvelles fiches

Référence pour les conseils que Valorsa propose à ses Communes, le classeur « Une solution pour vos déchets » contient désormais un nouveau chapitre sur la taxation des déchets.

La mise en place de la taxation des déchets comporte plusieurs étapes, la préparation de multiple documents et l'organisation de nombreuses séances. La fiche N°10.1 « Marche à suivre » guide les Municipaux dans cette aventure. Elle est valable tant pour les Communes envisageant une taxe au sac que pour une taxe au poids.

Sujet complexe, la taxation des déchets n'épargne pas les interrogations des collègues municipaux, des conseillers communaux et des concitoyens. Afin de préparer au mieux les Municipaux en charge des déchets à répondre aux différentes questions et réflexions, la Fiche N° 10.3 est un argumentaire qui permet de les aider.

Nouveau système, nouvelles habitudes qu'il faut assimiler. Pour le bon fonctionnement du système, ainsi qu'à l'égard des autres Communes participantes au concept régional, la Fiche N° 10.2, « Surveillance au sein du concept régionale de taxe au sac » présente les rôles des différents partenaires et l'organisation de la surveillance. Pour les citoyens, le dépôt de déchets non-conformes doit impliquer des conséquences pour le fraudeur. Pour ce faire, la Fiche 10.2.b « Conseils pour le contrôle des fraudes » est proposée.

3 Communication

La taxation des déchets a occupé beaucoup de temps et d'énergie, tant pour les Municipaux dans les Communes que pour le personnel de Valorsa SA. Pour tout le monde, elle s'est ajoutée aux activités tant courantes que ponctuelles.

3.1 Campagne encombrants 2012

Les encombrants incinérables sont une problématique ancienne. En effet, la mise en garde des Communes sur les « faux encombrants » (petits incinérables, recyclables, sacs poubelles, etc.), présents dans les arrivages d'encombrants date de plus de 10 ans. Filière plus lourde en termes de coûts et de logistique, la maîtrise des encombrants est plus que nécessaire, surtout dans un contexte de taxation des déchets.

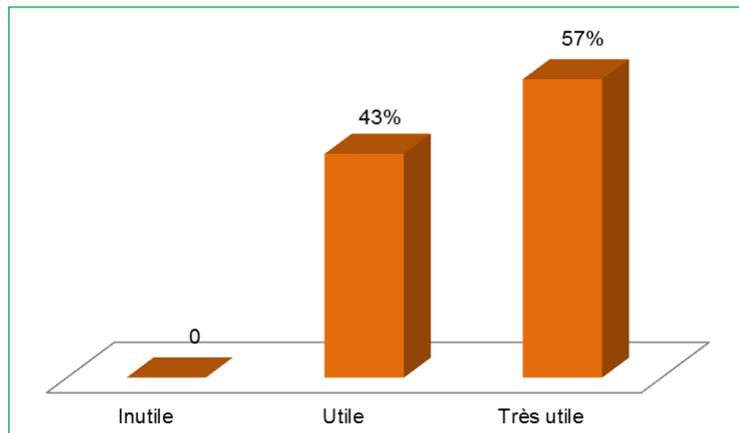
L'expérience montre que les déchets encombrants peuvent encore contenir 30% d'éléments inférieurs à 60 cm et que lors de l'introduction d'une taxe au sac ou au poids, les citoyens ont tendance à utiliser davantage cette filière plutôt que le sac ou le kilo taxé. Pour anticiper l'introduction d'une taxation des déchets, Valorsa a relancé une campagne de sensibilisation, en proposant plusieurs supports.



- Pour visualiser les 60 cm, réimpression de l'affiche de 2008. Toujours actuelle, elle sert de chablon pour déterminer la frontière entre un encombrant et une ordure ménagère, autrement dit tout ce qui entre dans un sac poubelle doit y rester. Parallèlement, ce qui est plus grand qu'un sac de 110 L est un déchet encombrant.
- Ce qui est accepté/refusé dans les encombrants. L'autocollant pour déchetterie a été actualisé et réimprimé. Il permet de guider l'utilisateur dans le tri correct.
- « L'objet qui vous encombre est-il réutilisable ? à recycler ? à incinérer ? S'il est à incinérer, entre-t-il dans un sac poubelle ? ». Proposition de tout-ménage pour les Communes avec le schéma pour interpeller le citoyen et ainsi pouvoir agir sur son comportement.
- « Le saviez-vous » et des textes pour la presse régionale à disposition des Communes pour questionner leur population.
- Et naturellement des échanges et des astuces pour agir sur le terrain : un cours sur les encombrants pour les

responsables de déchetterie a été proposé. Une première partie théorique présentait la problématique des encombrants et de ses « faux amis ». Ensuite une partie pratique s’est déroulée dans la cour de Penthaz. Cette partie pratique a permis de voir les arrivages d’encombrants, d’illustrer la théorie et de comprendre les implications chez Valorsa. Les Communes font face à une benne, par contre chez Valorsa, il y a plusieurs bennes d’encombrants qui arrivent souvent au même moment. Les Communes ne doivent pas compter sur le fait qu’un deuxième tri des encombrants soit effectué chez Valorsa, d’où l’importance du tri à la déchetterie. Il y a encore et toujours beaucoup de petits incinérables ou recyclables parmi les encombrants.

Le cours sur les encombrants fut un succès. Deux matinées ont été proposées au début, mais elles ont vite été suivies de trois dates supplémentaires, soit un total de cinq matinées de cours. 72 personnes ont participé au cours, représentant 40 Communes du périmètre. Tous les participants étaient satisfaits.



3.2 Visites du site

Cette année, nous avons eu plusieurs visites et types de visiteurs privés sur le site de Penthaz. Tout d'abord, le Conseil communal de Saint-Prex était très enthousiaste de découvrir, pour certains de redécouvrir, le site. Parmi les jeunes générations, une classe de Penthaz est venue en visite ainsi qu'une unité d'accueil de Cossonay. Pro Natura a fait un détour par Valorsa lors d'une ballade sur l'interaction entre une activité industrielle, un centre de tri des déchets, et un haut lieu de la nature, la Venoge. Valorsa ouvre ses portes avec plaisir à tout visiteur intéressé et particulièrement aux Conseils communaux et à leurs Commissions.



3.3 Visites proposées par Valorsa

L'usine de valorisation et d'incinération des ordures ménagères TRIDEL a ouvert ses portes aux Municipaux, nouvellement élus en 2011, ainsi qu'à ceux déjà expérimentés. Curieux de découvrir où vont les incinérables, l'infrastructure déployée a impressionné plusieurs participants ainsi que la quantité de résidus qui subsistent après l'incinération (environ le 25%). La séance annuelle sur la gestion des boues a eu lieu à Vidy, accompagnée elle aussi d'une visite du site.

3.4 Coup de balai 2012

Pour la neuvième année consécutive, Valorsa s'est chargée de la coordination du Coup de balai sur son périmètre. Valorsa soutient ses Communes actionnaires en proposant des idées d'activités, en distribuant des casquettes et en prêtant du matériel (pinces, gants, bâches informatives). Pour l'édition 2012, plus de 1'100 casquettes ont été distribuées. Les journées officielles ont eu lieu les 11 et 12 mai, cependant les Communes étaient libres d'organiser un coup de balai à un autre moment de leur calendrier, ce fut le cas d'Echallens. Avec grande satisfaction, au moins vingt Communes du périmètre ont organisé de multiples actions, telles que le nettoyage de forêt, rivières et routes par les citoyens (Jouxpens-Mézery et Reverolle) ou par les écoles (Eclépens, Etoy et Mont-la-Ville), des activités de sensibilisation aux dépôts

sauvages sur les espaces publics (Bussigny), en particulier auprès des jeunes en sortie du week-end (Morges), des vides greniers pour favoriser la réutilisation (Renens).

A Prilly, par exemple, le nettoyage de la forêt s'est fait par les citoyens en collaboration avec des associations locales. La matinée fut un vrai succès de participation et aussi de collecte avec 1 sac de 360 litres de verre, 1 sac de 110 litres de PET et un autre d'aluminium, 1 sac de 360 litres d'ordures ménagères. Malheureusement, ce qui est collecté pendant les coups de balai, démontre souvent que ces actions de nettoyage sont toujours pertinentes, voire nécessaires. En tout cas, c'est la bonne occasion pour stimuler le sens civique de ses citoyens, les sensibiliser à l'environnement tout en favorisant le lien social. Un apéritif ou une grillade est toujours un bon prétexte pour échanger et de moments de convivialité.



3.5 Audit de déchetterie

Les Communes actionnaires qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un regard neuf sur leurs infrastructures et services offerts en matière de gestion des déchets. La première analyse est toujours gratuite. Un premier rapport est édité, il permet de clarifier les éléments positifs et donne des pistes d'amélioration, sans engagement. Les Communes peuvent ensuite demander un approfondissement. Cette prestation particulière est facturée. Pendant l'année écoulée, Valorsa a visité les déchetteries de Bretigny-sur-Morrens et d'Echichens. L'analyse a été poursuivie pour la gestion des déchets pour Echichens, dont le but est d'étudier les possibilités d'harmonisation. Ce fut également le cas pour Mex.

3.6 Services de gobelets réutilisables

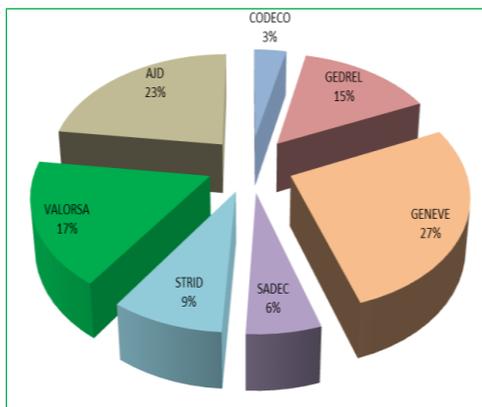
Quelle manifestation ne propose pas encore des gobelets réutilisables ? Si le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit, le gobelet réutilisable a désormais fait ses preuves. Devenu image de marque pour les grands rassemblements, à l'exemple du Paléo, il permet de réduire les déchets en offrant un espace de fête plus propre et accueillant. Les Communes ont leur rôle à jouer dans la promotion de l'utilisation de gobelets réutilisables. Elles peuvent les utiliser directement lors de fêtes villageoises, les proposer aux manifestations organisées sur leur territoire, voire même soutenir les événements en prenant en charge tout ou partie des frais de lavage. À l'instar de la commune de Saint-Prex qui a offert le service de gobelets réutilisables à toutes les manifestations organisées sur son territoire, du Saint-Prex classique au Tour du pays de Vaud ainsi qu'au marché de Noël.

L'objectif de ce service consiste à ce que les gobelets réutilisables circulent un maximum, diminuant ainsi la quantité de déchets. En 2012, plus d'une trentaine de manifestations ont utilisé des gobelets réutilisables correspondant à quasi 24'000 gobelets lavés. Les utilisateurs de ce service sont tous satisfaits. A travers l'usage des gobelets, souvent l'ensemble de la gestion des déchets de l'événement a été repensé, ce qui amène la notion de durabilité dans ces manifestations.

3.7 COSEDEC – Informer Petits et Grands sur les déchets

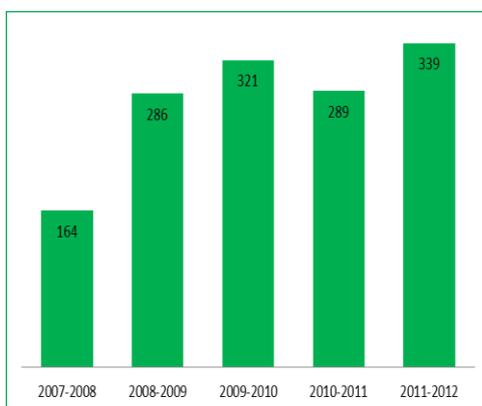
Valorsa est membre de Cosedec – Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets - au même titre que CODECO (Broye), Gedrel (Lausanne et région), Sadec (La Côte), Strid (Nord vaudois), Vadec (Neuchâtel), Celtor (Jura bernois), SIDP (Porrentruy) et SEOD (Delémont). Cosedec a pour but de promouvoir, développer et coordonner les activités de ses membres dans le domaine d'une gestion responsable des ressources et des déchets. Elle propose des prestations d'information, de formation et de sensibilisation à l'attention des écoles, du grand public et d'un public de professionnels.

Animations déchets 2011-2012



2116 animations ont été effectuées dans les écoles des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura, Jura bernois et dans quelques Communes du canton de Fribourg. Dans le périmètre de Valorsa, 339 classes ont reçu la visite d'une collaboratrice de Cosedec, représentant le 17% des animations.

Evolution des animations sur Valorsa



Un nouveau programme portant sur la consommation a été introduit dans le catalogue, 17 classes y ont déjà participé. En effet, les élèves des degrés 9 à 11 Harmos sont des consommateurs à part entière. Cette animation vise à faire comprendre les impacts de leur mode de vie. Deux objets emblématiques pour les adolescents - la canette en alu et la bouteille en PET - sont le point de départ d'une réflexion sur l'économie d'énergie et la préservation des ressources réalisées en jouant le jeu du recyclage.

Les classes visitées sont en augmentation, ce qui démontre l'intérêt de la part des écoles qui sont satisfaites de l'intervention des ambassadrices et ambassadeurs de COSEDEC. Les jeunes générations sont les générations de demain, d'où l'intérêt de les sensibiliser et les informer dès leur plus tendre âge.

Cosedec ne se limite pas aux animations scolaires. Des séances de sensibilisation ont lieu à la demande de groupes d'adultes notamment des organisations encadrant les migrants. Ce fut le cas pour l'association Avenir de Crissier.

Les manifestations villageoises sont des moments privilégiés pour échanger et s'informer sur la gestion des déchets. Les animations destinées autant aux enfants qu'aux adultes permettent de s'informer en jouant et surtout donner du sens au tri et au recyclage. Morges bouge, la fête du village de Penthaz, Fêtons Prilly, le Slow up de l'Ouest lausannois, les portes ouvertes de l'entreprise Germanier Ecorecyclage à Lavigny sont les manifestations auxquelles les animatrices de Cosedec ont participé dans le périmètre de Valorsa durant l'exercice écoulé. D'autres informations sur les activités de Cosedec sont disponibles sous www.cosedec.ch

A ce jour, le mode de financement de toutes les activités de communication est le fruit de la marge de Valorsa et du franc/habitant annuel (CHF 1,50) qui est demandé aux actionnaires. Le montant global se situe à CHF 220'000.-, mis en commun cet argent permet une meilleure synergie tout en gardant une liberté d'action régionale. A l'avenir, il s'agira de saisir si ces actions Communes sont le modèle à conserver et si leur financement peut continuer à être assuré par ce biais.

3.8 Le Court du jour, RTS

Toujours en collaboration cantonale, voire intercantonale, le sujet des déchets a été abordé par la Télévision Suisse Romande à travers son émission « Le Court du jour ». Ainsi, la profession a pu présenter son travail, quelques images de Valorsa et de ses Municipaux ont donné corps à une émission suivie et pertinente sur la gestion des déchets.



3.9 Agissons ensemble pour moins de déchets : une campagne cantonale de communication

Après des années de collaboration via COSEDEC, les 8 périmètres vaudois de gestion des déchets ont réussi une grande première, soit une coordination de leur calendrier d'information. Le thème de la réduction des déchets a paru rassembleur. Il permettait d'unir les forces des Communes qui avaient déjà la taxe au sac ou au poids, des périmètres qui souhaitaient l'instaurer et des zones où cette problématique n'était pas encore de mise. Le groupe Interpérimètre a délégué à COSEDEC le secrétariat de cette campagne de communication cantonale qui durera 3 ans. Ainsi, la première action a été lancée en octobre 2012, avec une campagne d'affichage qui a coloré l'automne. Elle était accompagnée de spots publicitaires sur la radio One FM et d'un site Internet qui reprenaient ces différents éléments.



4 Exploitation – Filières déchets

La gestion technique de Valorsa ne s'est pas arrêtée avec le sujet de la taxation des déchets. Le centre de tri a tourné à plein régime. Les tonnages livrés par les transporteurs et recycleurs sur le site de Penthaz ont été importants. Les PME de la région ont aussi mieux sélectionné leurs déchets, un grand nombre de camionnettes arrive sur le site afin de livrer papier, carton, verre ou bois. Par contre, nous remarquons que les Communes actionnaires n'ont pas toujours le réflexe de travailler avec leur propre centre de tri (Valorsa) pour la gestion de leurs déchets. La commercialisation des déchets est favorable à un regroupement des tonnages, afin de minimiser les transports, de garantir la qualité et de négocier des prix. Le site de Penthaz appartient à ses actionnaires, il est et a été nécessaire comme lieu de décharge et de bassin de rétention pour gérer les flux. Il est dommageable de ne l'utiliser que dans les cas de soucis majeurs. Ainsi pour 2012, la cour a été mise à contribution plusieurs semaines pour stocker différentes matières, le verre en été, le bois lorsque Tridel est en révision ou en panne. Le travail de base du centre de tri fut important sur 2012, avec un début de préparation pour les situations qui prévaudront avec les effets de la taxation généralisée des déchets.

4.1 Autopsie des poubelles 2012 : que reste-il de recyclable dans les sacs poubelles ?

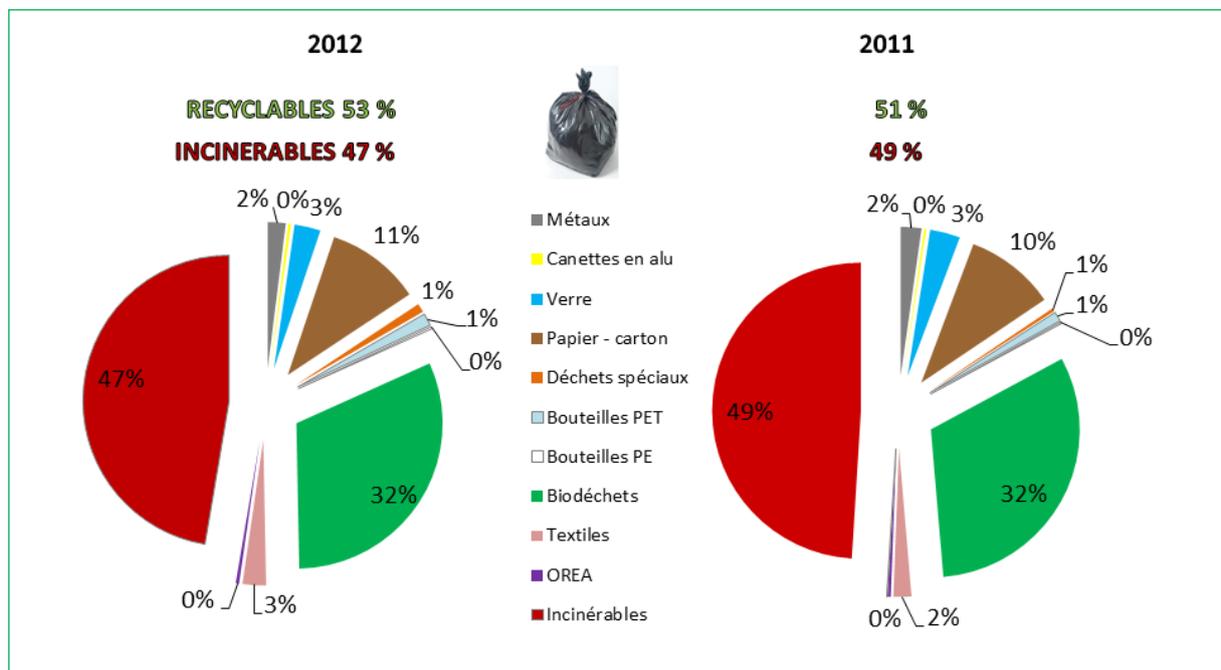
On parle souvent de taux de recyclage, mais que reste-il « réellement » de recyclable dans les sacs poubelles ? La meilleure façon pour le savoir est de les ouvrir. Valorsa a répété l'expérience de 2011 en réitérant l'étude sur la composition des ordures ménagères. Cette autopsie des sacs poubelles est réalisée pour mieux comprendre et mesurer l'efficacité du tri ainsi que pour disposer de données plus précises sur le périmètre.

Les critères de choix des Communes sont restés les mêmes que pour l'étude précédente. Ils permettent en effet de représenter au mieux la diversité de typologies des Communes du périmètre, comprenant tant des petites Communes que de villes urbaines. 7 nouvelles



Communes ont été analysées représentant 25% de la population. La collecte des données s’est déroulée pendant 3 semaines et a été réalisée par le personnel de Valorsa. Pour 2012, la collecte a eu lieu entre fin septembre et début octobre.

Les résultats de l’autopsie des poubelles 2012 confirment la qualité du tri sur le périmètre. Le taux de recyclage du périmètre s’élève à 47.6 % (2011). Les recyclables qui restent dans les sacs poubelles s’élèvent à 53%. La Figure 1 présente les fractions triées par l’ensemble des 7 Communes étudiées ainsi que les résultats de l’année précédente. Les résultats 2012 sont assez similaires à l’année précédente, malgré une légère augmentation des recyclables présents dans les sacs poubelles (plus 2%). Parmi les recyclables, les fractions qui subsistent majoritairement sont les mêmes qu’en 2011, notamment les biodéchets (32%), suivi du papier-carton (11%). La différence entre les deux années s’explique par une augmentation du papier-carton (plus 1%) et du textile (plus 1%).

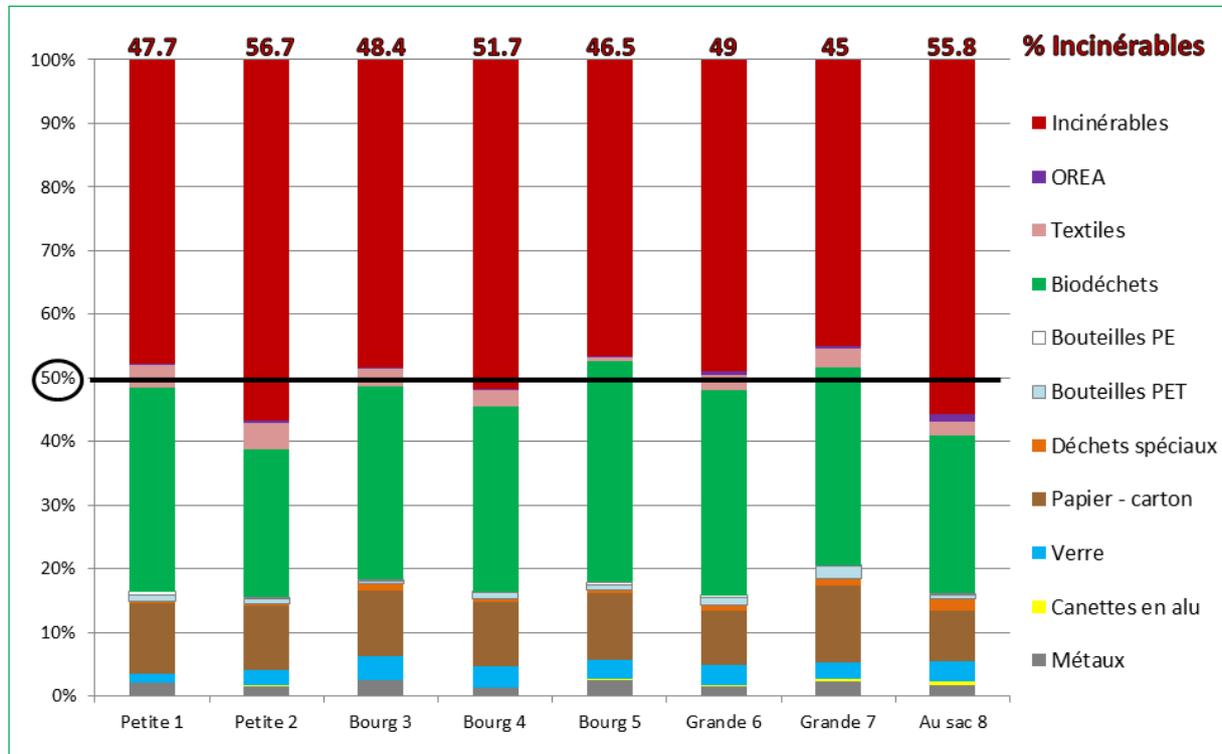


Résultats de l’autopsie des poubelles 2012 et comparaison avec 2011

En plus des 7 Communes retenues pour l’analyse, Valorsa a également ouvert les sacs poubelles d’une huitième commune qui possède une taxe au sac. Le but est de comprendre l’effet possible de la taxation des déchets sur l’effort de tri. La figure compare les résultats des 8 Communes. La commune arborant une taxe au sac (n° 8) présente effectivement une meilleure qualité de tri. Cependant, ce résultat peut être mis en parallèle à celui de la commune n°2, une commune de petite taille. Les différences se jouent sur les biodéchets et sur le papier-carton. La taxation a un effet, mais il n’est pas linéaire. La typologie des Communes intervient aussi dans le mode de tri et de participation des citoyens.

Le poids des sacs peut varier selon différents paramètres, départ en vacances imminent, poisson qui commence à sentir, déchets pesants des à-fonds, prix du sac lui-même. Sur la centaine de sacs collectée pour chaque commune, il est possible de calculer une moyenne. Pour les sacs de 35 l pour les 7 Communes, le poids moyen est de 3,4 kg. Il varie très peu

entre les Communes (minimum 3.2 kg et maximum 3.6 kg). En 2011, le poids moyen des 35 l était de 2.7 kg. La commune qui a déjà une taxe au sac depuis plusieurs années a un poids moyen exactement dans la moyenne (3.4 kg). Avec une taxe au sac, les sacs seront très probablement mieux remplis, mais si les citoyens trient, il n’y aura pas une explosion du poids vu le rapport poids-volume des déchets restants.



Comparaison entre les Communes retenues et Communes avec taxe au sac

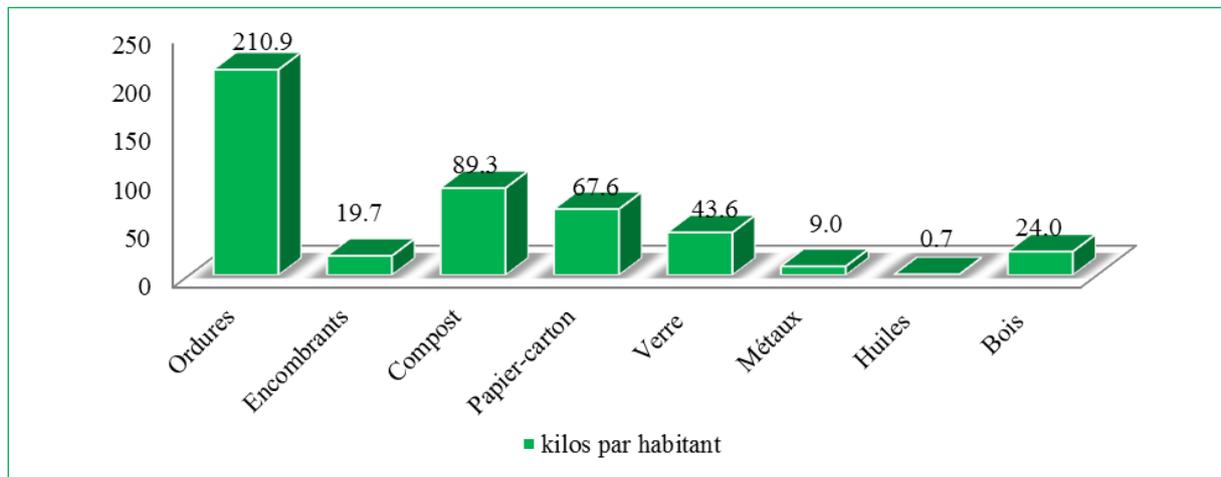
L’autopsie des poubelles a également permis de mieux comprendre ce qui reste dans les sacs poubelles du point de vue qualitatif. Par exemple, le papier trouvé relève principalement de la sphère privée (factures, relevés de compte, etc.). Par contre, l’amélioration du tri peut se faire sur les cartons d’emballages qui sont encore souvent jetés dans les sacs poubelles. Si la population en général trie bien, certains sacs non-triés contenaient plusieurs filières, des bouteilles en verre, des cannettes en aluminium, des boîtes en fer-blanc ainsi que des journaux. Ce qui montre que ceux qui n’ont pas envie de trier, ne font l’effort pour aucun recyclable. Entre février et mars 2013, chaque Commune a été rencontrée individuellement, ce qui a permis de discuter sur leurs résultats, ainsi que de la gestion générale des déchets.

Il était indispensable de recommencer l’analyse avant l’introduction généralisée d’une taxation des déchets. Pour mesurer l’efficacité d’un tel projet, des chiffres de référence doivent être établis de manière scientifique.

4.2 Quantités de déchets produites sur le périmètre Ouest

Les Communes ont l'obligation légale de communiquer les quantités de déchets qu'elles collectent. Cette information annuelle, permet à Valorsa et au Canton de disposer d'une base de données statistique. Ces données sont toujours décalées d'une année, mais elles permettent de mesurer les performances des périmètres, ainsi que de chaque Commune. Les chiffres présentés sont ceux de 2011. C'est sur ces chiffres que Valorsa se base pour la sélection des Communes retenues pour l'autopsie des poubelles.

Quantité annuelle par habitant sur le périmètre Valorsa, 2011



Après des années de constante diminution, la quantité d'incinérables, ordures ménagère et encombrants, semble se stabiliser autour des 230 kg/hab. Les déchets recyclés (papier-carton, déchets compostables, verre et métaux) ont progressé pendant ces dernières années, mais par rapport à l'année précédente, la quantité semble se stabiliser. Le taux de recyclage a progressé

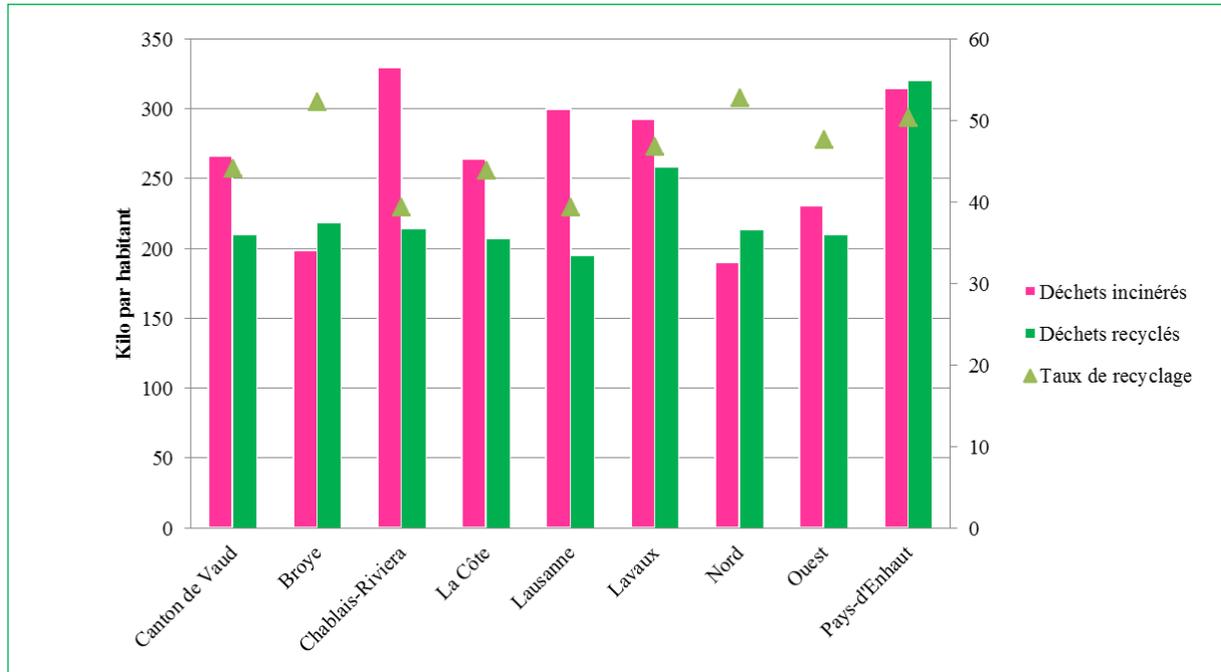
Evolution des quantités de déchets recyclés et incinérés



entre 2003 et 2009, cependant il se stabilise autour des 47%. Dans deux ans, il sera intéressant de constater les effets de l'introduction de la taxation des déchets sur ces chiffres.

Le périmètre Ouest présente relativement peu de déchets incinérables (en kilo par habitant) par rapport aux autres zones du Canton. Le taux de recyclage est également bon par rapport aux autres périmètres.

Comparaison des quantités de déchets entre les périmètres, 2011



Evolution des quantités collectés sur le périmètre Valorsa



4.3 Exploitation et Filières des déchets

Si le service-conseil de Valorsa s'est retrouvé dans la tourmente de la taxation des déchets, l'exploitation sur le site de Penthaz par contre a profité d'un système en place. Les relations commerciales établies depuis de nombreuses années avec les transporteurs et les recycleurs régionaux garantissent une bonne performance. Dans un climat économique européen si difficile, il faut absolument une assurance de qualité de la marchandise et une garantie d'une quantité stabilisée pour ouvrir des portes des repreneurs (aciérie, fonderie, verrerie, papeterie, etc.).

Le verre a régulièrement trouvé preneur, même pour la qualité de verre mélangé sur les marchés européens. La période estivale a été marquée par un stockage à Penthaz de cette marchandise. Le papier-carton a été régulièrement trié à Penthaz, afin de fournir du papier journal à l'industrie papetière suisse et française. Les qualités très mélangées et le carton ont suivi la filière de cartonneries européennes. Si la population recycle avec assiduité, nous n'avons retrouvé aucun journal ou magazine lors de l'autopsie des poubelles, il faut reconnaître que nos quotidiens ont perdu quelques pages. Or le cumul de ces quelques grammes quotidien par famille engendre quelques centaines de tonnes de moins au recyclage. D'où le constat sur la validité des taux de recyclage que ce seul indicateur n'est pas suffisant pour juger de la gestion des déchets.

4.4 Déchets spéciaux des ménages (DSM)

Comme pour les OREA (appareils électroniques et électro-ménagers), il faudrait que la population prenne l'habitude de rendre les déchets toxiques aux lieux de vente (médicaments à la pharmacie, produits de nettoyage aux drogueries, peintures aux magasins de bricolage). Les coûts induits seraient alors directement reportés aux utilisateurs, sans grever la comptabilité communale. Or les revendeurs n'ont aucune obligation légale. Les quantités et donc les coûts croissent régulièrement. Ces déchets déjà spéciaux deviennent de plus en plus toxiques et exigent des traitements de plus en plus onéreux. Pour suivre, les obligations légales de comptabilité analytique et de répartition des charges dans les comptes communaux, Valorsa a dû facturer ces coûts directement aux Communes au lieu de les prendre comme un service sur la marge. Dès 2012, les Communes ont donc reçu une facture annuelle correspondant à la gestion de ce département. Entre transport, conseil, tri et élimination, Valorsa offre aux Communes une filière efficace pour un déchet difficile. Cependant, nous devons constater que près de la moitié des Communes laissent à Valorsa les déchets toxiques coûteux et travaillent avec d'autres repreneurs pour les déchets spéciaux générant une marge, soit les piles et les batteries. Cette répartition des factures et des notes de crédit est non seulement préjudiciable à Valorsa, mais à l'équilibre créé sur ce déchet entre les Communes du périmètre.

4.5 Incinérables

Ordures ménagères et encombrants ont subi un mois de décembre difficile. Les nettoyages de printemps ont eu lieu au début de l'hiver, avec l'annonce de l'instauration d'une taxe au sac. Déchetteries prises d'assaut et conteneurs débordants de sacs furent la norme. Des effets connus et une augmentation relative de 10% qui n'a pas eu d'incidence sur le fonctionnement de Tridel. En dehors de ce premier épisode de la nouvelle ère, ces déchets ont été régulièrement acheminés par train à Lausanne et incinérés dans l'usine vaudoise de valorisation thermique et de traitement des déchets dont Valorsa est propriétaire à hauteur de 44,13% sur 2012 encore. Des essais concluants ont été faits pour les apports de déchets de la Côte par le rail. Le périmètre de SADEC deviendra actionnaire de l'usine en 2013, selon le plan cantonal de gestion des déchets.

4.6 Déchets commerciaux

Les apports des transporteurs et recycleurs de leurs déchets commerciaux, issus de leur travail auprès des entreprises privées, n'ont cessé de croître ces dernières années. Le site de Penthaz offre une alternative intéressante en termes de prix et de prestations pour la banlieue de l'Ouest lausannois pour les gestionnaires de déchets respectant le plan cantonal des zones d'apport des usines d'incinération. Ces déchets incinérables alimentent ainsi Tridel qui a été conçue pour gérer ces tonnages. Selon la loi cantonale de 2006, le Canton a délégué aux périmètres la tâche d'information aux entreprises quant à la gestion des déchets. Ainsi, la mise en place de la taxation des déchets a impliqué la séparation des deux flux de déchets, entre les ordures ménagères et les déchets industriels banals (DIB, déchets incinérables des PME). Sur le périmètre de Valorsa, ce processus avait déjà été abordé avec la logistique rail-route. Les camions-poubelles équipés de nouvelles technologies pouvaient peser et identifier séparément ces deux types de déchets. Mais la taxe au sac a remis le sujet sur l'ouvrage et Valorsa a dû fournir beaucoup de conseils et de soutiens aux Municipaux et aux patrons d'entreprises pour finaliser cette identification, afin que ces déchets n'entrent plus dans la comptabilité communale.



4.7 Equarrissage

Les tonnages de déchets carnés sont maintenant stables. Les bouchers et les agriculteurs de la zone de Lausanne ont définitivement pris l'habitude de livrer sur le centre de Valorsa. Des pourparlers ont été entrepris avec la zone d'Yverdon qui doit adapter son centre d'équarrissage aux nouvelles normes. Le site de Penthaz serait à même de reprendre le tonnage de cette zone, si l'option de rénovation n'était finalement pas choisie pour le centre du nord-vaudois.

4.8 Boues

La quantité de boues à incinérer a encore augmenté cette année et dans une proportion plus importante que la population. La pluviométrie de l'année a certainement influencé ces tonnages. Comme depuis 2008, une partie importante des boues ont dû être incinérées à SAIDEF. Pour rappel, le procédé de cette usine ne lui permet de ne prendre en charge que des boues digérées. Sachant que sur notre périmètre, les STEP produisent des boues digérées et non-digérées, en gérer l'incinération représente un grand travail de coordination et de logistique. Heureusement que le site de Penthaz peut faire office de zone tampon où parfois ce déchet, fort ennuyeux, séjourne avant que Valorsa trouve la filière opportune. Ce travail avec les Municipaux et les gestionnaires des STEP se passe bien, mais demande de part et d'autre une coordination efficace.

Mais les STEP ne produisent pas que des boues, mais aussi des déchets issus du dégrillage. C'est en principe une centaine de tonnes qui est générée par le premier nettoyage de l'eau. Comme pour les déchets spéciaux des ménages, il est important que les transporteurs, Valorsa et les Communes les identifient avec précision de manière à les attribuer au bon compte dans la comptabilité communale. De plus, avec la taxation des déchets, les quantités produites doivent être suivies, afin de remédier rapidement à toute augmentation.

4.9 Bâtiments

Depuis 2008, les bâtiments ont une conception générale qui leur permet de suivre l'évolution des tonnages et des types de gestion des déchets. Les travaux entrepris sur 2012 concernaient des éléments mineurs et surtout de l'entretien courant. Nous avons coupé le talus herbeux de notre entrée. Il a été adapté à la longueur des nombreux semi-remorques qui viennent charger les déchets pour les transporter vers leur lieu de traitement. Nous avons installé une pompe dans le canal Ouest de la cour, car vu le dénivelé quasi inexistant de la cour et le peu d'eau de certains étés, les eaux stagnaient. Nous avons réaménagé l'éclairage de la déchetterie, vu l'élargissement des horaires d'ouverture. Le local du pesage a déposé ses vieilles fenêtres en aluminium pour entrer dans l'ère du double vitrage. Quant aux locaux administratifs, après 9 ans, un coup de peinture général s'imposait. Entretien usuels furent la ligne de conduite sur l'année 2012.

4.10 Machines

Sachant que le marché des déchets évolue très vite, Valorsa a stratégiquement choisi de maintenir un parc de machines efficaces. Le renouvellement se fait de manière régulière pour pouvoir, comme précédemment pallier aux fermetures parfois très brusques des filières. Sur 2012, nous avons remplacé deux machines centrales, soit la pelle à pneu pour les chargements et le stockage des matières sur le site et le broyeur pour trouver plus facilement des filières de revalorisation et diminuer les coûts de transport. Nous en avons profité pour déplacer le broyeur dans la cour, afin de faciliter les différents flux de matières entrantes et sortantes. En plaçant cette machine dans un angle, nous avons pu mieux l'agrémenter de grillages pour retenir les poussières et autres éléments qui ont tendance à s'envoler lors de leur broyage.

4.11 Personnel

Quelques personnes ont bénéficié de formation. Mme Monteiro et M. Jaquet ont parfait leur connaissances informatiques, afin de gérer les bons de pesage qu'ils vous délivrent. Mme Mona est allée suivre un congrès sur la communication sur les déchets et aussi sur le littering (déchets sauvages).

Suite à la taxation des déchets et au congé maternité de Mme Monteiro, nous avons renforcé la gestion du pesage et de la facturation. Nous avons engagé Mme Matthey qui, malheureusement a vu son allergie à la poussière l'empêcher de continuer à ce poste. Dans l'urgence, nous l'avons donc remplacée par M. Ivan Popov, stagiaire MPC. La problématique de la taxation des déchets a impliqué toute l'équipe administrative à différents niveaux, nous pouvons estimer que le temps qui y fut consacré équivaut à 2 équivalent-plein temps. De plus, trois ambassadeurs du tri, Mmes Lucie Darbellay et Réanne Meylan et M. Audric Blanc, ont été engagés pour soutenir les Communes dans l'information aux citoyens ainsi que décharger un peu l'équipe administrative. Le reste de l'équipe a été stable en personnes et en répartition des tâches.



5 Perspectives

« On en parlait pas vraiment il y a une année, on en a beaucoup parlé cette année, mais dans une année en parlera plus ». La taxation des déchets a été le grand sujet de l'année 2012. La thématique n'avait rien de nouveau pour Valorsa, car le sujet avait déjà été travaillé en 2001 et en 2008. Cependant, Communes et Périmètre ont pu remarquer la différence entre en parler et mettre en place une taxation des déchets. Tout n'est pas encore fini. Les Conventions doivent être signées, la surveillance doit être organisée et surtout, la clé de répartition financière doit être appliquée pour que les montants de la rétrocession de la taxe au sac soient crédités aux Communes. Moins affriolants, les efforts de 2013 de l'équipe administrative de Valorsa se concentreront sur ces tâches plus administratives. Parallèlement, le Conseil d'administration devra continuer sa réflexion stratégique sur l'avenir de l'entreprise. Les questionnements ne manquent pas. Quels seront les tonnages traités ? Sur quelles filières, Valorsa peut apporter une plus-value ? Comment garantir aux Communes-actionnaires que Valorsa pourra continuer à gérer les cas de crise dans les déchets ? Comment financer le département Conseils et Communication de l'entreprise ? Quels sont les rôles de chaque partenaire (Canton, organismes fédéraux, recycleurs, Périmètre et Communes) dans l'information à la population ? Quel est le tonnage traité minimum pour assurer la rentabilité du site de Penthaz ? Dans quelles mesures, faut-il encourager ou obliger les Communes-actionnaires à passer par les services que le périmètre doit tenir à leur disposition ? Certains thèmes demanderont encore des analyses. D'autres impliqueront des changements de lignes directrices dans la gestion de l'entreprise. D'autres encore seront l'objet de négociation avec nos partenaires. Les changements seront peut-être moins visibles, mais leurs effets sur le fonctionnement du périmètre Ouest appartenant à 101 Communes vaudoises seront conséquents. Les déchets changent, leur gestion évolue, les techniques et les machines deviennent plus performantes. Le cycle des déchets n'est pas prêt de s'arrêter. La taxation a induit un changement des flux, une prise de conscience plus large de la population provoquant une diminution des déchets incinérables. C'était l'objectif primordial, tel que défini par les lois fédérale et cantonale. Nous avons atteint ce but, qui continuera d'être un leitmotiv de notre travail avec les Communes.



6 Annexes

6.1 Commune du Périmètre Ouest

Le périmètre de gestion Ouest compte 101 Communes depuis les plusieurs fusions qu'il y a eu en juillet 2011.

Toutes les Communes du périmètre sont actionnaires de Valorsa SA, soit :

Aclens	Ecublens	Premier
Agiez	Etoy	Préverenges
Apples	Ferreyres	Prilly
Arnex-sur-Orbe	Fey	Renens
Assens	Gollion	Reverolle
Bercher	Goumoens	Romainmôtier-Envy
Bettens	Grancy	Romanel-sur-Lausanne
Bioley-Orjulaz	Jouxens-Mézery	Romanel-sur-Morges
Bofflens	Juriens	Rueyres
Bottens	La Chaux (Cossonay)	Saint-Barthélemy
Bournens	La Praz	Saint-Prex
Boussens	La Sarraz	Saint-Sulpice
Bremblens	L'Abbaye	Senarclens
Bretigny-sur-Morrens	Lavigny	Sévery
Brettonnières	Le Chenit	Sullens
Buchillon	Le Lieu	Tolochenaz
Bussigny-près-Lausanne	L'Isle	Vallorbe
Bussy-Chardonney	Lonay	Vaulion
Chavannes-le-Veyron	Lully	Vaux-sur-Morges
Chavannes-près-Renens	Lussery-Villars	Villars-le-Terroir
Cheseaux-sur-Lausanne	Lussy-sur-Morges	Villars-Sainte-Croix
Chevilly	Mauraz	Villars-sous-Yens
Chigny	Mex	Vuarrens
Clarmont	Moiry	Vufflens-la-Ville
Cossonay	Montilliez	Vufflens-le-Château
Cottens	Mont-la-Ville	Vullierens
Crissier	Montricher	Yens
Croy	Morges	
Cuarnens	Orny	
Dailens	Oulens-sous-Echallens	
Denens	Pailly	
Denges	Pampigny	
Dizy	Penthalaz	
Echallens	Penthaz	
Echandens	Penthéréaz	
Echichens	Poliez-Pittet	
Eclépens	Pompaples	

6.2 Statistique Valorsa exploitation

Tonnes traitées en 2012

Année	Ord.mén	Encombr.	DIB	Papier	Verre	Compost.	Boues de STEP	OREA	Total	Augm.
2012	39'418	2'391	17'786	5'278	5'214	2'477	6'117	481	79'162	1'166

2011	38'508	2'608	18'899	4'590	4'895	2'285	5'732	479	77'996	5'518
2010	37'627	2'607	15'110	4'476	4'733	1'946	5'577	402	72'478	1'194
2009	37'292	3'064	14'843	4'561	4'703	1'866	4'537	406	71'272	5'324
2008	36'815	3'522	14'245	4'426	4'392	2'153		395	65'948	8'034
2007	37'688	4'599	4'554	4'361	4'477	1'839		396	57'914	1'230
2006	38'014	4'786	3'853	4'116	4'353	1'161		401	56'684	1'999
2005	37'066	4'596	2'663	4'133	4'681	1'196		350	54'685	1'131
2004	36'470	4'911	4'597	4'075	2'112	1'050		339	53'554	-1'936
2003	35'728	5'098	7'284	3'739	2'278	1'071		292	55'490	592
2002	34'186	5'831	7'686	3'808	2'016	1'246		125	54'898	3'047

6.3 Equarrissage

Nombre de pièces livrées en 2012

Type d'animal	Quantité
Ane	15
Autruche	11
Blaireau	107
Bovin	518
Chat	1'336
Cheval	83
Chèvre	148
Chevreuil	214
Chien	551
Cygne	6
Daim	5
Dinde	5
Fouine	61
Hérisson	33
Lama	3
Lapin	161
Lièvre	10
Mouton	491
Oiseau	123
Poney	17
Porc	2'773
Poulain	2
Renard	415
Rongeur	87
Sanglier	12
Veau	2'713

6.4 Sélection du Catalogue pour la communication dans les déchets

Sensibiliser les citoyens sur la gestion des déchets et le respect de l'environnement en général est une des tâches de la Commune. Les outils à disposition pour l'information sont multiples et chacun avec leur spécificité. Ci-dessous, vous trouverez une liste des différents outils de communication sur les déchets proposés par VALORSA.



Les outils spécifiques pour l'information sur la taxe au sac régional se démarquent par l'image du sac.

<i>Visuel</i>	<i>Outil proposé</i>	<i>Format</i>	<i>Disponibilité</i>
	0800 804 806 : numéro de téléphone à disposition des citoyens pour leurs questions générales sur les taxes et la gestion des déchets		
	 SITE INTERNET	www.vaud-taxeausac.ch	
	 AFFICHE «Notre commune introduit la taxe au sac »	F4 papier A3, A4 informatique	Bulletin de commande
	AMBASSADEUR-DRICE DU TRI Un accompagnement gratuit de personnel formé sur la taxe au sac lors de vos présences à la déchetterie, aux marchés ou aux fêtes villageoises.		Bulletin d'inscription
	 AUTOCOLLANT « Uniquement pour les sacs taxés officiels » pour les conteneurs des ordures ménagères	Papier A4	autocollant Bulletin de commande
	 TOUT-MÉNAGE Recto proposé (pareil pour tous les périmètres), verso proposé (explication des taxes) ou à disposition de la Commune. Egalement traduit en 9 langues	Informatique	Serveur VALORSA ftp
	CAMPAGNE DE COMMUNICATION VAUDOISE « AGISSONS ENSEMBLE POUR MOINS DE DÉCHETS » Une campagne cantonale dont le but est de responsabiliser les citoyens quant à leur gestion des déchets, leur production et leur volonté de tri. Une boîte à outils sera proposée aux Communes.	Boîte à outils Sur www.responsables.ch	Dès le 26 novembre 2012

	<p>PICTOGRAMMES DÉCHETTERIE</p> <p>Différents autocollants présentant, via des pictogrammes, les types de déchets collectés en déchetterie. Collés de façon visible, ils permettent d'informer directement les citoyens sur les lieux de dépose au sein de la déchetterie. Un texte, expliquant quelle matière est acceptée ou refusée dans chaque catégorie, accompagne le pictogramme.</p>	<p>Autocollant A3</p>	<p>Bulletin de commande</p>	
	<p>PROPOSITIONS D'ARTICLES POUR LE JOURNAL LOCAL OU UN TOUT-MÉNAGE</p>	<p>Informatique</p>	<p>Serveur VALORSA ftp</p>	
	<p>PROPOSITIONS DE TEXTE POUR LE SITE INTERNET</p>	<p>Informatique</p>	<p>Serveur VALORSA ftp</p>	
	<p>RÉPONSE TYPE AUX CITOYENS</p> <p>Réponse-type pour répondre aux citoyens mécontents de l'introduction d'une taxation des déchets</p>	<p>Informatique</p>	<p>Serveur VALORSA ftp</p>	
<p>NOUVELLE VERSION 2012</p>		<p>A, B, C DÉCHETS</p> <p>Tout-ménage listant tous les déchets dans un ordre alphabétique. Il donne des informations sur les différentes filières de recyclage/revalorisation ou d'élimination.</p>	<p>Informatique pour que la Commune puisse le modifier</p>	<p>Serveur VALORSA ftp</p>
	<p>INFO & INTOX</p> <p>La brochure « INFO & INTOX » est un tout ménage expliquant aux citoyens comment effectuer un tri sélectif des déchets de façon correct. Il met en confrontation les mauvaises informations véhiculées par rapport à la réalité du traitement des déchets</p>	<p>Tout-ménage papier</p>	<p>Bulletin de commande</p>	
	<p>FOUZY PATOUT</p> <p>La brochure « Fouzy Patout » est un tout ménage sous forme de bande dessinée qui met en avant les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • consommer mieux pour produire moins de déchets • recycler plus et jeter juste 	<p>Tout-ménage papier en forme de BD</p>	<p>Bulletin de commande</p>	



Valorsa SA

En Fleuret
CH-1303 Penthaz

T +41 21 862 71 63
F +41 21 862 76 96
info@valorsa.ch